



2 décembre 2021

## Projet « COVID-Angel »

### Partenariat entre l'Etat du Valais et les remontées mécaniques valaisannes pour la saison d'hiver 2021-2022

**Le Département de l'économie et de la formation (DEF) et l'Association des Remontées Mécaniques du Valais (RMV) renouvellent leur partenariat dans le but d'assurer le bon déroulement de la saison d'hiver 2021-2022. Le projet « COVID-Angel », initié l'an dernier sera ainsi reconduit cet hiver. Il vise à garantir le respect et l'application stricts des concepts de prévention sanitaires en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Dans ce but, une centaine de demandeurs d'emploi sera engagée par les RMV avec le soutien financier de l'Etat du Valais.**

Au vu de l'évolution de la situation actuelle, la saison d'hiver 2021-2022 s'annonce délicate pour les sociétés de remontées mécaniques valaisannes. La difficulté principale repose sur le respect et l'application stricts des concepts de protection sanitaires. Afin d'assurer la sécurité de la saison hivernale, elles ont souhaité renouveler l'expérience mise en place l'année dernière et reconduire le projet « COVID-Angel ».

L'Association des Remontées Mécaniques du Valais (RMV) s'apprête à engager une centaine de demandeurs d'emploi afin d'assurer le bon déroulement de la saison d'hiver 2021-2022. Les objectifs sont non seulement de soutenir les remontées mécaniques en tant que colonne vertébrale de l'offre touristique hivernale, mais aussi de soutenir les employés des RMV dans leur obligation de faire respecter les plans de protection sanitaire. Le projet « COVID-Angel », est le fruit d'un partenariat entre le Département de l'économie et de la formation (DEF) via son Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT) et les RMV.

Les « observateurs-informateurs » seront responsables de la diffusion des messages d'information et de prévention. De plus, ils soutiendront les employés dans l'organisation des files d'attente pour faire respecter les plans de protection sanitaires adaptés selon l'évolution de la situation sanitaire. Ils garantiront également une information claire et précise sur les mesures de prévention et les règles de comportement à adopter.

Durant cette période particulièrement difficile en termes sanitaire et économique, ce projet comprend donc une dimension sociale, dans la mesure où il vise également la (ré)insertion de personnes en recherche d'emploi par le biais d'un contrat de travail à durée déterminée auprès des sociétés de remontées mécaniques valaisannes. Le budget d'1.45 million de francs est financé à hauteur de 60% par le Fonds cantonal de l'emploi et 40% par les RMV.



**Personnes de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation,  
027 606 40 00

**Peter Kalbermatten**, chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail,  
027 606 73 05